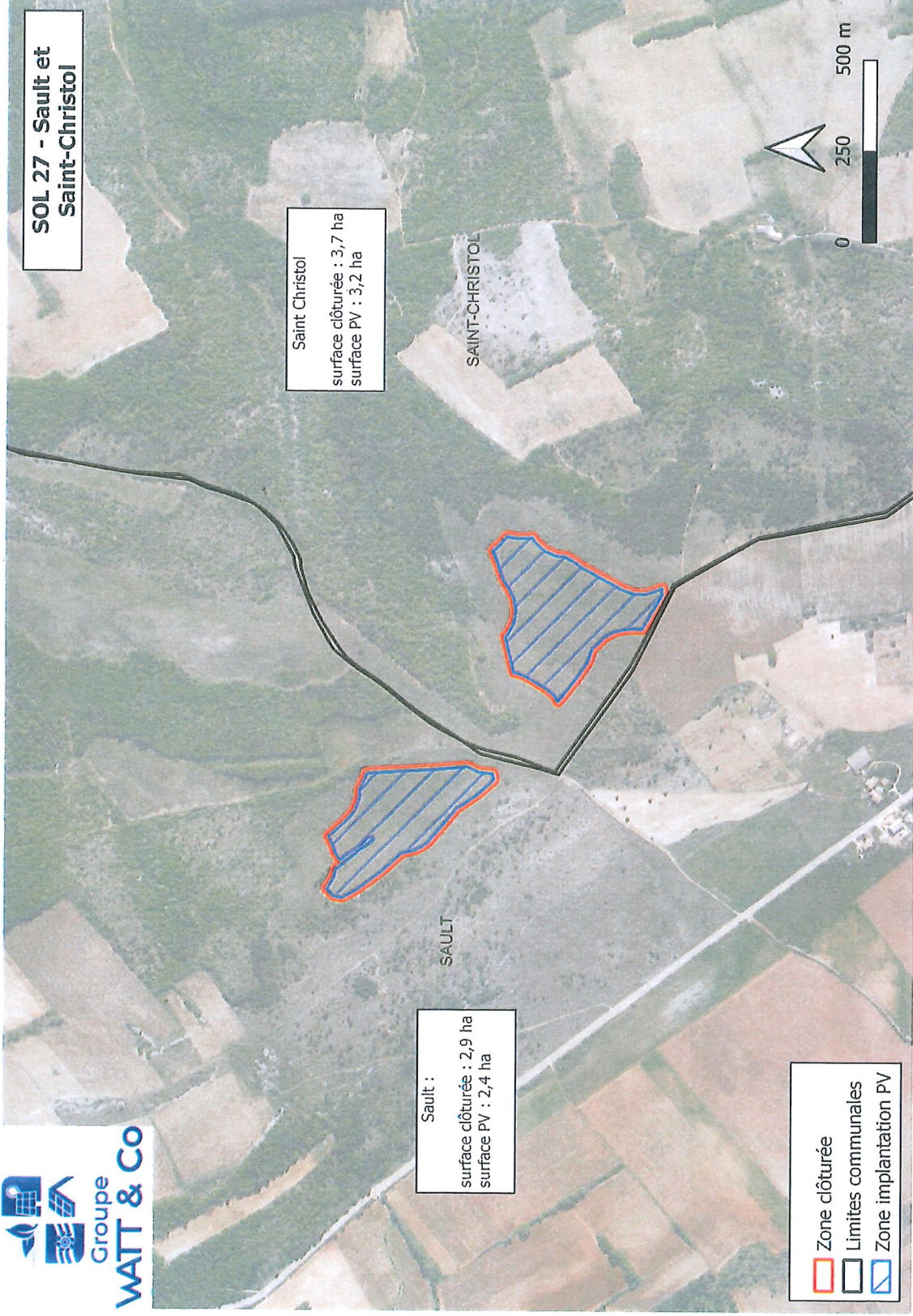


# Projet de centrale après la prise en compte des enjeux :



Une zone réduite à 6,6 Ha permettant un consensus humain, réglementaire et environnemental